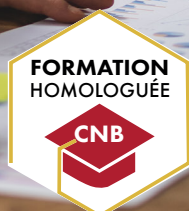


RESTRUCTURATION D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

Nouveaux types de financements, restructuration de contrats, classes de partie affectées, mandat ad hoc, conciliation, valorisation des créanciers, sociétés « partenaires » et TAE : maîtrisez toute l'actualité 2026

10 %**DE RÉDUCTION HT**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 30/10/2025
(REDUC10)



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Restructuration d'entreprises en difficultés



Face à un contexte économique mouvant, où les tensions se multiplient, la **restructuration d'entreprise** devient un **outil stratégique de pilotage**.

Cette nouvelle conférence est conçue pour vous qui souhaitez maîtriser les nouveaux leviers de restructuration :

- Quels **nouveaux financements privilégié** pour accompagner le rebond de l'entreprise ?
- **Gestion de contrats** : comment en faire un outil de restructuration efficace ?
- Quelles **nouvelles pratiques autour des classes de parties affectées** ?
- Quelles **nouvelles pratiques en matière de mandat ad hoc ou de conciliation** ? En pratique, comment **mettre en œuvre l'accord intervenu** ?
- Comment **valoriser les créanciers dans la négociation** ? Quels impacts pour les créanciers « **dans la money** » selon l'Administrateur judiciaire ?
- **Anticipez les éventuelles conséquences pour les sociétés « partenaires »**. Maîtrisez les réflexes et les attitudes à adopter pour les créanciers.

Une journée unique pour :

- Croiser les regards **entre toutes les parties prenantes** du restructuring
- Échanger sur les stratégies les plus efficaces de restructuration et de prévention
- Repartir avec des outils concrets **pour sécuriser vos décisions et renforcer votre rôle de conseil**.

Le **jeudi 2 avril 2026**, cette conférence d'actualité réunira **les grands Avocats du Restructuring, Administrateurs judiciaires et Banquiers spécialisés dans le rebond et le restructuring pour intégrer toute l'actualité 2026 et les nouvelles pratiques de restructuration. En présentiel à Paris ou en distanciel.**

Johanne COUTIER

Directeur Adjoint

Département Droit des Affaires - Fiscalité - Banque - Assurance



POUR QUI ?

- Directeurs juridiques et leurs collaborateurs
- Juristes d'entreprise, juristes des services contentieux, juristes de banque
- Administrateurs judiciaires, mandataires de justice
- Repreneurs d'entreprises
- Avocats, conseils et notaires
- Commissaires aux comptes et experts-comptables

POURQUOI ?

- Quels **nouveaux financements privilégié** pour accompagner le rebond de l'entreprise ?
- **Gestion de contrats** : comment en faire un outil de restructuration efficace ?
- Comment restructurer avec les **classes de parties affectées** ?
- Quelles nouvelles pratiques en matière de **mandat ad hoc ou de conciliation** ? En pratique, comment mettre en œuvre l'accord intervenu ?
- Comment valoriser les créanciers dans la négociation ? Quels impacts pour les **créanciers « dans la money »** ?
- Anticipez les éventuelles **conséquences pour les sociétés « partenaires »**. Maîtrisez les réflexes et les attitudes à adopter pour les créanciers.
- Sauvegarde accélérée ou comment forcer un accord quand les autres moyens ont échoué ?
- Quel impact des **nouveaux TAE** ?

COMMENT ?

- Une **documentation très détaillée** est remise aux participants afin de leur faciliter l'assimilation des connaissances et leur permettre de disposer d'un outil de travail
- Des exposés techniques et pratiques sont assurés par des **Avocats, Administrateurs judiciaires et banquiers spécialistes du restructuring**
- **Des échanges** entre les intervenants et les participants sont prévus à l'issue de chaque exposé



PROGRAMME | JEUDI 2 AVRIL 2026

8h45 Accueil des participants

9h00 Quelles sources de financements privilégiées en cas de restructuration ?

- De quels nouveaux types de financement peut-on bénéficier et quelles sont les conditions pour les obtenir ?



Sandrine CHEVAL

Senior Advisor – Responsable pôle Rebond & Restructuring

THEMIS BANQUE - BANQUE FIDUCIAL



Solène ROSTAGNAT

Responsable Juridique

DIRECTION JURIDIQUE FIDUCIAL BANQUE / THEMIS BANQUE

Pôle Conseils & Montages & Financements

10h00 Gestion des contrats : comment en faire un outil de restructuration ?

- Par quels leviers et mécanismes les contrats peuvent-ils être restructurés ?
- Comment les contrats peuvent-ils être intégrés dans une restructuration ?
- Quels mécanismes possibles, pour quelle efficacité dans le cadre de la prévention et des procédures collectives ?



Pierre-Emmanuel FENDER

Avocat Associé

GIBSON DUNN

11h00 Café Networking

11h30 Comment restructurer avec les classes de parties affectées ? Quelles nouvelles pratiques ?

- À quelles occasions sont-elles constituées ?
- Le choix des parties affectées – qui peut être concerné ?
- Comment sont constituées les classes de créanciers et le droit de vote ?
- Quelles restructurations possibles ? Stratégie de constitution des classes
- Intégrez les nouvelles décisions de jurisprudence
- Quel traitement des actionnaires et obligataires ?
- Quelles voies de recours ?



Marine SIMONNOT

Avocat associé

UGGC AVOCATS

12h30 Déjeuner

14h00 Quelles nouveautés et quelles nouvelles pratiques en matière de mesure de prévention comme le mandat *ad hoc* ou la conciliation ?

- Pourquoi prendre l'initiative d'une mesure de prévention ? Quelle est la finalité recherchée ? Quelle efficacité ?
- Comment choisir entre mandat *ad hoc* et conciliation ? Quelles sont les conditions d'ouverture des mesures de prévention ?
- Comment choisir et définir la mission d'un mandataire *ad hoc*/conciliateur ?
- Quel périmètre en cas de groupe de sociétés ?
- Avec quels créanciers négocier ? Peut-on imposer aux créanciers un standstill ?
- Mesures de prévention, quelles nouveautés ?
- Comment mettre en œuvre l'accord intervenu ? Le protocole d'accord amiable ou de conciliation

- Quelle distinction opérer entre protocole d'accord conclu en mandat et protocole de conciliation ?
- Quelle conversion possible d'un mandat *ad hoc* en conciliation pour les besoins de la conclusion d'un protocole ?
- Comment négocier au mieux un protocole d'accord ?
- Dans le contexte actuel, comment s'assurer du respect des engagements pris dans le protocole d'accord ?
- Sauvegarde accélérée ou comment forcer un accord quand les autres moyens ont échoué ? Quels premiers retours d'expériences sur les TAE ?
- Quelle application de la sauvegarde accélérée ? Comment définir la notion de créancier affecté ?
- L'abrogation du plan imposé en sauvegarde : *quid* en redressement judiciaire ?
- En pratique, quels avantages de la directive en sauvegarde accélérée et en sauvegarde de droit commun ?
- Que se passe-t-il en cas d'absence de déclaration de créances ?
- Quelle possibilité d'une résiliation judiciaire des contrats en cours, qui sont manifestement incompatibles avec le plan ?
- Quels retours des nouveaux TAE ?



Jean-Pierre FARGES



Bertrand DELAUNAY

Avocats Associés

GIBSON DUNN

15h00 Quelle importance de la valorisation des créanciers dans la négociation ? Quels impacts pour les créanciers « dans la money » ?

- En pratique, quel point de vue de l'administrateur judiciaire sur le plan présenté ?
- Qui prépare le plan ? Quelle possibilité d'un plan concurrent ?
- Quelle préparation des discussions ? Quels leviers utilisés ?
- Quelle importance de la valorisation ?
- Le best of interest creditors test – L'absolute priority rule / relative priority rule
- Le vote du plan: cram-down et cross-class cram-down
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?
- Les recours sont-ils efficaces ?



Théophile FORNACCIARI

Administrateur judiciaire

FHBX

16h00 Café-Networking

16h30 Anticipez les éventuelles conséquences pour les sociétés « partenaires ». Maîtrisez les réflexes et les attitudes à adopter pour les créanciers

- Préparez les négociations : comment se positionner ?
- Identifiez les forces et les faiblesses : sûretés, contrats en cours, clauses de réserve de propriété, risque d'un plan de sauvegarde « imposé »
- Bâtit un arbre de décisions : comment s'adapter en fonction des choix du débiteur ?
- Comment préserver ses droits ? Déclarations de créances, revendications, pouvoirs de contrôleur, recouvrement des créances postérieures...
- Gestion des risques : quelles erreurs ne pas commettre ?



Gilles PODEUR

Avocat Associé

ALERION

17h30 Clôture de la journée

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence



INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 2 avril 2026

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise
10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
30/12/2025 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents
remis pendant la conférence.